



# Informations facturation

***Comment lire et comprendre votre facture ? Que payez-vous ? À qui ? Et pourquoi ?***

***Le prix de l'eau*** : comprend la fourniture de l'eau potable (la production, le traitement, le transport, le stockage et la distribution, ainsi que des diverses taxes et redevances).

***Part fixe*** : représente une contribution partielle aux charges fixes du service, et pour la modernisation des réseaux.

***Part pollution*** : La Collectivité réserve les sommes perçues à l'Agence Adour Garonne qui subventionne les Collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, d'aménagement et de protection des ressources en eau.